

Escroquerie ou manipulation mentale

Par JB79, le 27/05/2014 à 09:54

Bonjour.

Je viens de recevoir une facture téléphonique qui s'élève a plus de 200 euros. Cette facture viens du téléphone de mon ex petit ami qui a appelé dans son pays d'origine.

Les coups de téléphone ayant été passer dans le mois ou j'ai pris en charge de payer son forfait téléphonique qui s'élevait a 9.99 euros car celui ci n'avait pas d'argent pour le payer. Par amour pour lui, j'ai accepté de lui faire grâce de cela.

De plus celui ci m'avait proposée le mariage que j'ai accepté sur le coup, mais ayant eu diverse conversation avec lui j'ai remarque que celui ne parlais que de ça que c'étais une priorité. Et j'ai appris le mois d'après qu'il n'avait pas la nationalité française. Donc j'avais conclus qu'il avait besoin de moi juste pour les papiers.

Je voulais savoir s'il étais possible de faire quelque-chose pour que celui ci me rembourse ma facture téléphonique. Et je voudrais savoir si l'on pouvait considère ceci comme de la manipulation mentale?

Par Visiteur, le 27/05/2014 à 10:13

Bjr,

manipulation mentale? et puis quoi encore? c'est lui qui vous a manipulée ou vous qui avez été... crédule? Un forfait téléphonique se paye par prélêvements? Vous l'avez accepté? Il vous a bernée; ça c'est certain! Mais bon... pour 200€... la prochaine fois soyez moins... coeur d'artichaut!

Par JB79, le 27/05/2014 à 10:34

Oui il m'a bien berné comme vous le dite.

Mais je suis jeune et j'étais fragile. Suite à une relation qui m'avais briser le coeur je ne ferais plus confiance et lui est arrivé. Tout gentil tout doux. Un homme qui prétendait à être parfait.

Par Visiteur, le 27/05/2014 à 10:58

la perfection n'est pas de ce monde... et la confiance, ça se mérite ! soyez plus... vigilente la prochaine fois ?

Par JB79, le 27/05/2014 à 11:00

Au que oui. Déjà je la donne pas rapidement ma confiance. La ça va être plus dur encore Oui je le serais triplement.